



L'annuaire du Collège de France

Cours et travaux

113 | 2014

Annuaire du Collège de France 2012-2013

Quatre conférences

James B. Collins



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-cdf/2750>

DOI : 10.4000/annuaire-cdf.2750

ISBN : 978-2-7226-0447-6

ISSN : 2109-9227

Éditeur

Collège de France

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2014

Pagination : 903-904

ISBN : 978-2-7226-0329-5

ISSN : 0069-5580

Référence électronique

James B. Collins, « Quatre conférences », *L'annuaire du Collège de France* [En ligne], 113 | 2014, mis en ligne le 15 août 2014, consulté le 22 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-cdf/2750> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/annuaire-cdf.2750>

Tous droits réservés

M. James B. COLLINS
 Professeur, Université de Georgetown (États-Unis)

LA RÉPUBLIQUE ET L'ÉTAT EN FRANCE, 1360-1740^a

« La respublique françoise » est une invention du roi Charles V et de ses contemporains. À la suite des bouleversements politiques des années 1350 et des traités de Brétigny et de Calais, le « sage roi », ses légistes, des philosophes, comme Nicole Oresme, et les citoyens doivent protéger l'intégrité territoriale du royaume. S'emparant du vocabulaire des États de 1356-1357, les ordonnances royales parlent du « bien de la chose publique » ; mais aussi du respect du ressort et de la souveraineté royale (dans un sens tout autre que celui de Bodin). Nous essayons d'analyser quatre moments clés de l'évolution de cette « respublique françoise » et de l'État qui l'a remplacée vers 1600 : la naissance de cette « respublique » (1355-1405) ; la Guerre du Bien Public (1465) ; le règne d'Henri IV ; et l'apogée de l'État sous Louis XIV. En guise de transition avec la deuxième conférence, nous abordons la question de la renaissance du bien public, sous Louis XV, dans une forme tout autre que celle du XVI^e siècle.

LA CULTURE POLITIQUE EN FRANCE, 1640-1757

Comment peut-on parler d'une culture politique en France pendant les règnes de Louis XIV et de Louis XV ? Nous possédons une source extraordinaire, qu'on peut utiliser comme fil conducteur : les discours de réception [et les réponses] à l'Académie française. Nous pensons que la vie politique est restée dans l'ombre sous le Roi Soleil, mais les discours des « Immortels », si on les lit de près, présentent une autre optique. Les discours de la fin du règne (vers 1690-1715) ne ressemblent guère à ceux des années 1660, 1670 et 1680. La comparaison du discours de Fénelon avec sa lettre secrète à Louis XIV, par exemple, montre clairement la flexibilité du nouveau critique de Louis XIV.

HIT THE ROAD, JACQUES

En 1990, Jacques Revel, alors rédacteur des *Annales*, m'écrivit qu'un article que j'avais soumis à cette revue avait suscité le débat le plus âpre de l'histoire du comité de rédaction. En fin de compte, le comité l'a refusé et je l'ai publié l'année suivante, dans le *Journal of Social History* (1991) : « Social and geographic mobility in early

a. Le Pr James B. Collins a été invité par l'Assemblée des professeurs, sur proposition des Prs Pierre Rosanvallon, Marc Fumaroli et Daniel Roche. Les conférences ont été prononcées les 5, 12, 19 et 26 mars 2013 et sont disponibles en audio sur le site Internet du Collège de France : <http://www.college-de-france.fr/site/pierre-rosanvallon/guestlecturer-2012-2013.htm> [Ndlr].

modern France ». Dès la parution de cet article, des collègues français, surtout Alain Croix et Jean-Pierre Poussou, ont soutenu une controverse autour de la question « mobilité-sédentarité » dans la société de la France moderne. La documentation de base des annalistes, soulignant une société immobile, était l'état civil, et surtout les taux d'endogamie. Mais si l'on interrogeait d'autres sources – rôles d'impôts, registres de translation de domicile (Normandie, Champagne), recherche des feux (Bourgogne) – quelle serait la réponse ? Foucault a souligné la rupture qui existe à l'époque moderne entre des descriptions de la société par des élites modernes mettant en avant la mobilité, dont ils ont peur, et la réalité d'une société immobile. Il se sert, bien entendu, des données des meilleurs spécialistes de son temps : les annalistes. Mais si les annalistes avaient tort ? Si la France moderne, comme le disaient des élites de l'époque, avait vraiment été une société mobile, que faire alors de l'analyse de Foucault sur la naissance de la société répressive ?

« L'ABSOLUTISME » : LA CRITIQUE ANGLOPHONE

Dans le monde anglophone, une nouvelle génération des modernistes croit que l'image de « l'absolutisme » des « Revisionists » – Beik, Campbell, Collins, Hamscher, Kettering, Mettam, Parrott, *et alia* – constitue le paradigme en vigueur. Quelques-uns parmi eux, au moins en Amérique du Nord, veulent construire un nouveau paradigme rendant compte de l'absolutisme (Breen, Chapman, Dee et plusieurs autres). Au Royaume-Uni, personne ne parle plus de « l'absolutisme » : Guy Rowlands insiste, par exemple, sur la « monarchie dynastique ». En France, en revanche, les spécialistes n'ont jamais abandonné le paradigme de « monarchie absolue » ou même d'absolutisme. Peut-on réconcilier ces trois modèles de la monarchie des Bourbon ?

M. Edward A. DENNIS

Professeur émérite à l'université de Californie, San Diego (États-Unis)

LES PROGRÈS RÉCENTS EN BIOLOGIE ET CHIMIE DES LIPIDES ET LEURS CONSÉQUENCES MÉDICALES ^a

Le rôle de la lipidomique dans la santé et la maladie

Les sciences « -omiques » ont pris leur essor à la fin du XX^e siècle avec le séquençage du génome humain. Le XXI^e siècle est marqué par le développement de l'analyse protéomique intégrale. Cependant, la tendance actuelle est à la

a. Le Pr Edward A. Dennis a été invité par l'Assemblée des professeurs, sur proposition des Prs Marc Fontecave et Jean-Pierre Changeux. Les quatre conférences ont été prononcées en octobre 2012. Un résumé est donné en anglais sur le site Internet du Collège de France : <http://www.college-de-france.fr/site/marc-fontecave/guestlecturer-2012-2013.htm> [Ndlr].